

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE GRENOBLE

2 Place de Verdun

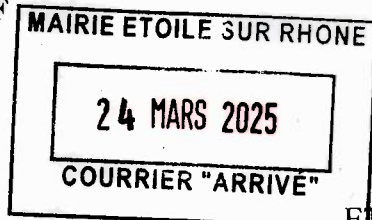
BP 1135

38022 Grenoble Cedex

Téléphone : 04.76.42.90.00

Télécopie : 04.76.51.89.44

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00



E25000059 / 38

Monsieur le maire
ETOILE SUR RHONE
MAIRIE
45, grande rue
26800 ETOILE SUR RHONE



RECUE



Dossier n° : E25000059 / 38

(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : Projet de révision générale du plan local d'urbanisme conjointement aux périmètres délimités des abords des monuments historiques de la commune d'Etoile sur Rhône (Drôme)

Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Gérard PAYET, magistrat des juridictions financières en retraite, demeurant 17 Avenue des Limouches, CHABEUIL (26120) (tel : 06 86 00 66 46) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Manuel VAUCOULOUX (tel : 04.75.62.63.14 ; portable : 06.87.90.70.39) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

19/03/2025

N° E25000059 /38

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation commission ou commissaire du 19/03/2025

CODE : 1

Vu enregistrée le 07/03/2025, la lettre par laquelle Monsieur le maire d'ETOILE SUR RHONE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

Projet de révision générale du plan local d'urbanisme conjointement aux périmètres délimités des abords des monuments historiques de la commune d'Etoile sur Rhône (Drôme) ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Gérard PAYET est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Manuel VAUCOULOUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à Monsieur le maire d'ETOILE SUR RHONE, à Monsieur Gérard PAYET et à Monsieur Manuel VAUCOULOUX.

Fait à Grenoble, le 19/03/2025

Le vice-président,



Stéphane WEGNER